



RIONS – Lac de Laromet
Mercredi 5 juin 2024

Inscription avant le lundi 3 juin : 20 h00

A rsbrando15@laposte.net (priorité)

Ou Jacqueline : 07.81.60.27.75

Distance : 15.8 km

Dénivelé : 264 m

Pique-nique : tiré du sac.

Rendez-vous : Préciser à l'inscription si vous vous rendez sur place ou à la gare.

Gare de Bègles : 8h20 pour covoiturage - départ 8h30

OU

Sur place pour un départ à : 9h30 à l'entrée du village sur la droite en direction du parking des terrains de tennis.

Un trajet aller/retour de **54 km** soit **4 €** par personne

Accès à titre indicatif :

Rocade direction pont d'Arcins, prendre sortie 22 direction de LATRESNE D113.

Rouler en direction de CADILLAC 18 km environ.

Vous traversez un village nommé PAILLET. Ensuite rouler 3 à 4 km et prendre à droite direction RIONS.

*En arrivant au village, tourner à droite **direction le parking des terrains de tennis.***

COVOITURAGE économique, écologique :

Il est autorisé par la Fédération et notre Assurance, mais ne peut être organisé par le club.

C'est un contrat entre le conducteur et les passagers. Celui-ci doit s'assurer que son contrat comporte la **Couverture des personnes transportées.**

Un BAREME, modifié en mars 2022, de participation financière, vous est donné à titre d'information par le Club. Ces montants ne peuvent être au-dessus des tarifs du code des impôts.

Prix de base : 0,28 € du Km à 4 personnes par véhicule y compris le chauffeur.

1 à 21 km	1 €	22 à 35 km	2 €	36 à 50 km	3 €	51 à 64 km	4 €
65 à 79 km	5 €	80 à 92 km	6 €	93 à 107 km	7 €	108 à 121 km	8 €
122 à 135 km	9 €	136 à 149 km	10 €	150 à 164 km	11 €	165 à 178 km	12 €